

# Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)  
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

 Ville de Pulnoy

N° 111

Janvier 2017

ÉDITO



Michelle Piccoli  
Maire de Pulnoy

Chers Pulnéens, chères Pulnéennes,

2016 s'est éloigné, 2017 a commencé...  
Nous l'avons pensé, préparé, organisé,  
budgétisé.

Notre équipe, par pôle de délégation, a planifié pour les trois années à venir, et plus particulièrement pour 2017, les priorités des actions de fonctionnement et d'investissement prévues dans la deuxième partie du mandat, dans un cadre prudent parce que contraint. Chaque concerné a débattu de ses souhaits et besoins, a argumenté, choisi et défendu son point de vue, toujours au bénéfice de nos concitoyens.

Nos services administratifs vont maintenant se plonger dans la technicité des calculs, afin de préparer la présentation du budget 2017.

Il fera l'objet du rapport d'orientation budgétaire étudié et discuté en commission par les élus des groupes majoritaire et minoritaire, puis voté au prochain conseil municipal.

Ces diverses séances s'inscrivent dans la ritualité de chaque début d'année. C'est le passage obligé avant de passer à la concrétisation de nos objectifs.

Ainsi, 2017 verra la mise en chantier de la réhabilitation de la Maison des jeunes qui trône sur la place de la République. Bâtiment vétuste, plusieurs fois réagencé, il a été occupé par nos ados avec bonheur, depuis les années 60.

Erigé en 1840, seul témoin de l'histoire administrative de notre ville, il a abrité la mairie, l'école et le logement de l'instituteur qui était aussi secrétaire de mairie. Pulnoy était alors moins peuplée qu'aujourd'hui : une petite centaine d'habitants y vivait.

Bien situé, en perspective de la rue de Nancy, nous avons à cœur d'en garder l'âme.

Nos ados et leurs encadrants en ont imaginé un agencement intérieur plus moderne et plus fonctionnel. Ils ont travaillé avec nous sur les besoins réels. Seront-ils des "surveillants de travaux" émérites ? Ils y seront, à n'en pas douter, particulièrement attentifs !

La procédure est lancée, les appels d'offres suivront.

Ce sera un plaisir, j'en suis sûre, de découvrir ce symbole de la République en venant de l'avenue Général de Gaulle.

La Maison des jeunes ne sera évidemment pas le seul projet de l'année. Les ateliers participatifs (créateurs de liens entre les habitants), l'étude acoustique et énergétique de notre centre socioculturel, la dernière réalisation des Résidences Vertes (3 nouvelles constructions connectées destinées aux seniors), d'autres moyens de communication et la pérennisation de nombreuses actions déjà lancées nous maintiendront en action.

Je vous souhaite une excellente année 2017, à vous et à ceux qui vous sont précieux.

## SOMMAIRE

### ■ Articles

Nouveaux horaires d'accueil du public

Situation de crise : consignes à suivre

Le verger O. de Serres est confié aux Amis du Verger

Ateliers participatifs : prenez la parole !

### ■ En Bref

Anniversaires des seniors

Viabilité hivernale

Le Maire à l'école

Bilan communal du tri

Vous nous avez demandé...

Composter et se rencontrer

## INFOS FLASH

### Réduisez votre facture d'électricité !

Durant l'été, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) a distribué gratuitement 315 kits d'économie d'énergie et d'eau, dont 3 à Pulnoy.

L'opération est terminée, mais il est encore possible (sous condition de ressources) de recevoir gratuitement un kit de 5 ampoules LED (15 ampoules LED pour 1 € / 25 ampoules LED pour 2 €).  
Pour demander un kit : [www.mesampoulesgratuites.fr](http://www.mesampoulesgratuites.fr)

### Service / Citoyenneté / Solidarité

Une partie de nos associations pulnéennes a disparu de l'agenda municipal distribué fin décembre 2016. En effet, malgré les nombreux contrôles effectués avant l'impression de ce document, nul n'a remarqué qu'une section de la page "Les associations" (p.17) s'était volatilisée.

Nous prions sincèrement les 10 associations concernées de bien vouloir nous en excuser.

Vous trouverez, joint à ce Pulnoy en bref, la page manquante de l'agenda, que chaque Pulnéen pourra insérer dans son exemplaire.

## ■ Mieux vous servir Nouveaux horaires d'accueil du public

À compter du 1<sup>er</sup> février, l'Hôtel de Ville et le Pôle Social Famille Jeunesse adapteront leurs horaires aux attentes du public.

Une enquête a été menée auprès des personnes qui se sont présentées à l'accueil de l'Hôtel de Ville et/ou du Pôle social entre le 19 septembre et le 18 octobre 2016. Le questionnaire était également à disposition sur le site internet de la ville.

**172 personnes se sont ainsi exprimées.**

Il s'agissait de mesurer la satisfaction du public et les aménagements d'horaires possibles afin de permettre aux agents de se concentrer sur le traitement des dossiers dont ils ont la charge, en dehors d'un service d'accueil toujours de qualité.

S'appuyant sur les informations obtenues, les **nouveaux horaires d'accueil du public, applicables au 1<sup>er</sup> février 2017** ont été définis comme suit :

- lundi : 8h - 12h / 14h - 18h
- mardi : 8h - 12h / 14h - 18h (service urbanisme fermé l'après-midi)
- mercredi : 8h - 12h / 14h - 16h
- jeudi : 8h - 12h / 14h - 18h
- vendredi : 8h - 12h / 14h - 16h

À noter également : pendant les petites vacances scolaires et du 15 juillet au 15 août, l'accueil sera ouvert les après-midis. Les services seront joignables par téléphone en matinée.

## ■ Le verger O. de Serres est confié aux Amis du Verger de Pulnoy

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le verger Olivier de Serres ("père" de l'agronomie française) est confié aux bons soins des Amis du Verger de Pulnoy

La période de garantie du verger O. de Serres, installé au cœur du quartier des Résidences Vertes, étant arrivée à son terme, il convient d'en assurer la gestion pour les années à venir. C'est pourquoi l'équipe municipale a sollicité Les Amis du Verger de Pulnoy.

Les membres de cette association ont amplement démontré leur savoir-faire, en préservant et en développant le verger communal Léon Simon (situé route de Cerville), et leur volonté de partager leurs connaissances avec le plus grand nombre en y organisant, tout au long de l'année, des portes ouvertes destinées tant aux scolaires qu'au grand public.

Fort d'une trentaine d'arbres fruitiers de variétés anciennes, spécifiques à notre région, le verger O. de Serres (1 800 m<sup>2</sup>) a pour vocation de devenir, comme le verger L. Simon, un lieu de rencontre où se conjugueront formation et sensibilisation aux arbres fruitiers... et à la nature en général.



La Ville et les Amis du Verger de Pulnoy travaillent main dans la main depuis de nombreuses années déjà, afin de valoriser et de soutenir les vergers conservatoires. Le verger O. de Serres s'inscrit dans cette démarche et, afin de la pérenniser, les Amis du Verger invitent chaleureusement les habitants des Résidences Vertes à les rejoindre : 3 d'entre eux l'ont déjà fait et s'impliquent ainsi pour l'avenir de ce nouveau verger.

Il est indéniable que cet écrin de verdure, au cœur du quartier, est un facteur de bien-vivre : les riverains auront le plaisir de voir évoluer les arbres et, à travers eux, l'expression des saisons, d'en admirer les fleurs et d'en déguster les fruits. Il est donc logique de permettre à ces mêmes riverains d'en devenir acteurs.

Si, vous aussi, vous souhaitez rejoindre les Amis du Verger, prenez contact avec Gérard Guerlach, Président de l'association, au 03 83 20 14 63.

## ■ ATELIERS PARTICIPATIFS : prenez la parole !

Cela vous a été annoncé dans l'édito du précédent Pulnoy en Bref : place aux ateliers participatifs !

Pour sa seconde partie de mandat, l'équipe municipale veut mettre l'accent sur la participation citoyenne : **trois années durant lesquelles les Pulnéens et Pulnéennes qui en auront émis le souhait seront invités à participer activement à la vie de la commune, à son évolution, en faisant entendre leur voix.**

La participation citoyenne repose avant tout sur une démarche d'engagement volontaire des habitants.

Ceux-ci disposent alors des moyens de s'impliquer dans la vie de leur rue, de leur quartier, de leur ville (cadre de vie, attractivité, mieux vivre-ensemble, sécurité, etc.).

Les ateliers participatifs proposés par l'équipe municipale permettront de réfléchir et de travailler ensemble, afin de **faire de la ville, de chaque quartier, un lieu adapté, répondant aux besoins communs.**

**Afin de répondre au mieux à cette volonté de bien-être commun, la diversité de la population devra se retrouver dans ces ateliers :** diversité d'âge, de profession, de situation familiale, de forme d'habitat, de quartier...

Chaque atelier participatif sera un lieu de coconstruction dont le thème sera défini par une problématique ou un projet concret proposé par les volontaires ou par l'équipe municipale.

Ce sera l'occasion de s'écouter les uns les autres, sans a priori, d'apprendre à trouver des solutions ensemble, de connaître les contraintes des uns et des autres, les réglementations, les lois et les contraintes financières qui s'imposent.

Les volontaires seront invités à une réunion d'information et d'inscription définitive début février, afin de mettre en place un fonctionnement adapté à tous et de définir, ensemble, les thématiques qui seront développées.

**La vie de la commune est intimement liée à votre vie. Venez construire, avec l'équipe municipale, le Pulnoy de demain !**

Cette démarche vous intéresse, vous souhaitez y participer : faites-vous connaître !

Hôtel de Ville  
2, rue du Tir  
54425 PULNOY

03 83 29 16 64

contact@pulnoy.fr

## ■ Situation de crise : consignes à suivre

En situation de crise, le respect des consignes de sécurité permet d'éviter les difficultés supplémentaires !

**Dès l'alerte de fortes chutes de neige ou de verglas**

- Se déplacer le moins possible.
- Ne stationner aucun véhicule sur les voies de circulation, afin de faciliter le passage des engins de déneigement et des véhicules des services de secours.
- Rester à l'abri et ne pas prendre son véhicule.
- Écouter la radio (France Bleu Sud Lorraine : 100.5).
- Ne pas utiliser, pour se chauffer, un appareil non destiné à cet usage. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, l'installer à l'extérieur.

**Après de fortes chutes de neige ou des pluies verglaçantes**

- Ne pas monter sur le toit pour le dégager.
- Faire appel à des professionnels pour dégager tout obstacle imposant (ex. : branchage) et prévenir tout risque.
- Ne pas s'engager sur une partie pentue avec un véhicule sans équipement adapté (pneus neige, chaînes...).
- Attendre le passage des véhicules de déneigement avant de s'engager sur la chaussée.
- Déneiger/saler le trottoir devant son domicile, pour prévenir la chute des piétons.
- Prendre connaissance de la situation de ses voisins et alerter les secours si nécessaire.
- Ne pas toucher aux fils électriques tombés sur le sol.

# En Bref

## ■ Anniversaires des seniors

**Afin de rompre l'isolement et de favoriser les rencontres, un moment convivial sera désormais organisé.**

Jusqu'à présent, les Pulnéens âgés de 75 ans et plus recevaient un cadeau d'anniversaire de la part de la commune. Ce cadeau était apporté au domicile des personnes concernées par des bénévoles issus du Conseil municipal, du Conseil d'Administration du CCAS ou d'associations pulnéennes.

Dorénavant, un moment convivial sera organisé, avec animations et gâteau. Trois rendez-vous sont ainsi programmés en 2017, auxquels seront invités tous les Pulnéens de 75 ans et plus ayant fêté leur anniversaire durant l'une de ses trois périodes respectives.



**L'occasion pour eux de sortir de leur domicile** (un autre dispositif est prévu pour les personnes en perte d'autonomie) **et de maintenir, voire de créer, un lien avec leurs conscripts, les élus et les bénévoles.**

+ d'infos : Pôle social - 03 83 29 87 90

## ■ Le Maire à l'école

**St Nicolas n'est pas le seul à avoir rendu visite aux élèves début décembre...**

Certes, elle n'avait pas les bras chargés de cadeaux, mais c'est tout de même avec plaisir que les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville ont accueilli Mme Piccoli.

Cette dernière est venue à leur rencontre, afin de se présenter et leur expliquer le rôle du Conseil municipal : de l'élection de ses membres aux missions qui leur sont confiées, en passant par les moyens humains et financiers dont ils disposent pour les accomplir, les informations ont été nombreuses !

**Curieux et impatients de tout comprendre, les enfants n'ont pas hésité à poser des questions au Maire, auxquelles elle a répondu avec plaisir.**



Représentant les affaires scolaires, Anne Desbordes (DGA) et Blandine Paquin-Pennetier (agent d'accueil), accompagnaient le Maire.

Elles ont ainsi pu expliquer aux enfants ce qu'elles faisaient, en coulisse, pour que chacun d'eux dispose d'un mobilier scolaire adapté à ses besoins, d'un bus et d'entrées pour la piscine, par exemple.

## ■ Vous nous avez demandé...

**Qui doit déneiger la voie publique ?**

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de distinguer les deux espaces composant la voie publique :

- **La chaussée** est déneigée par les services de la Métropole du Grand Nancy et ceux de la Ville de Pulnoy (cf. notre article "Viabilité hivernale").
- **Les trottoirs et cheminements piétons** sont, quant à eux, du ressort des riverains. En effet, que l'on soit propriétaire ou locataire, il faut procéder au déneigement du trottoir, afin de permettre le passage des piétons devant son logement. **La responsabilité du riverain est légalement engagée !** (En cas de chute, la victime est en droit de porter plainte contre l'occupant du logement devant lequel l'accident s'est produit.)

**En hiver, solidarité et entraide sont capitales** : prenez des nouvelles de vos voisins (surtout s'il s'agit de personnes fragiles) et n'hésitez pas à déneiger les zones dont ils ne peuvent s'occuper eux-mêmes.

## ■ Viabilité hivernale

**Chaque hiver, les services de la commune de Pulnoy, en liaison avec le Grand Nancy, mettent en place le programme des interventions de déneigement.**

Trois phases de priorité successives sont définies :

- Les bus sont toujours prioritaires, pour des raisons évidentes de sécurité et de nécessité de déplacement des usagers.
- Sont ensuite déneigés les axes principaux, puis les axes secondaires.
- Viennent enfin les placettes et voies sans issue. Toutefois, les techniciens de la Commune y rencontrant de grandes difficultés d'accès chaque année (voitures empêchant le passage ou impossibilité de faire demi-tour) elles ne sont dégagées que si l'accès est possible.

**Quelle que soit la voie sur laquelle vous vous trouvez, respectez les règles de stationnement, afin de ne pas bloquer les véhicules de déneigement.**



**Un grand merci aux agents de la ville qui assurent une astreinte durant cette période et se tiennent prêts à intervenir à tout moment.**

Retrouvez les informations complètes sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

## ■ Bilan Communal du tri

**Tous ensemble, nous réduisons notre facture écologique !**

En 2016, la commune, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, a implanté de nouveaux Points d'Apport Volontaires, afin de mieux trier le verre et le papier. 14 points de tri sont ainsi disponibles à Pulnoy et un 15<sup>ème</sup> sera enfoui allée des Visons en 2017.

À Pulnoy, le tonnage de verre récolté en 2016 a été en progression de près de 5 %, par rapport à 2015. Le tri du papier est, quant à lui, resté stable, avec 98 tonnes récoltées.

Toutefois, **la campagne de sensibilisation au tri du papier menée début 2016 a porté ses fruits** : les journaux, revues et magazines ont totalement disparu des poubelles et les imprimés publicitaires ont baissé de 85% !

**NB** : tous les papiers se recyclent, y compris les papiers issus de la bureautique, les cahiers, les livres, etc.

Retrouvez les emplacements des points d'apport volontaire sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

## ■ Composter et se rencontrer

**Trois composteurs ont été installés rue Descartes, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy.**

Les habitants des résidences des Sables et du petit Breuil peuvent y déposer leurs déchets alimentaires (marc de café, épluchures...).

Le 1<sup>er</sup> composteur est alimenté par les agents techniques de Pulnoy et contient le structurant (déchets verts). Les déchets alimentaires sont mélangés au structurant dans le 2<sup>nd</sup>. Enfin, le 3<sup>ème</sup> bac est utilisé lorsque le 2<sup>nd</sup> est plein.

**MM. Vignes et Colin**, référents respectifs des résidences des Sables et du petit Breuil ont été formés par M. Trigatti, maître composteur du Grand Nancy. Ils sont maintenant **guides composteurs** et nous les en remercions.

Ils se tiennent à la disposition des habitants pour les aider dans cette démarche éco-citoyenne et des bio-seaux sont remis aux personnes intéressées par le dispositif. **Le compost, prêt dans quelques mois, pourra servir d'engrais pour les diverses plantations de ces 2 résidences.**



## LE MOT DE LA POLICE

Il arrive parfois que des personnes se présentent à votre domicile en invoquant un quelconque service de réparation ou pour vous vendre un produit.

**De très nombreuses escroqueries sont constatées chaque année dans le cadre du démarchage à domicile.** Soyez donc particulièrement prudents !

Dans sa définition, on parle de démarchage à domicile dès lors qu'une sollicitation est effectuée chez un particulier par un vendeur présent sur place.

Gardez à l'esprit que **la mairie ne mandate jamais aucune société pour intervenir chez un particulier.** Si c'est ce que prétend la personne qui se présente à vous, vous êtes manifestement face à un vendeur qui tente de vous induire en erreur et/ou de vous forcer la main.

**Un démarcheur, qui ambitionne de vous vendre un bien ou un service, doit vous remettre un contrat, que vous devez lire avec grande précaution avant de signer.**

Ce contrat doit faire apparaître :

- les noms du fournisseur et du démarcheur,
- la domiciliation du fournisseur,
- la description des biens ou des services proposés,
- les conditions d'exécution de la prestation ou de livraison,
- le prix global (TTC)
- les conditions de paiement,
- la possibilité et les conditions de rétractation.

Lorsque la vente est conclue à distance, par correspondance, par internet, par démarchage téléphonique (ou hors établissement, situation qui vise notamment le démarchage à domicile), le consommateur dispose, par principe, d'un droit de rétractation.

En effet, l'article L. 121-21 alinéa 1<sup>er</sup> du Code de la consommation dispose, depuis la loi Hamon que : « **Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5. Toute clause par laquelle le consommateur abandonne son droit de rétractation est nulle** ».

## DANS VOTRE AGENDA

### FÉVRIER

**Mercredi 1 - de 14h à 18h**  
**Inscriptions à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Bureau AFR - 1, rue de Prény

**Samedi 4 - de 10h à 12h**  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Samedi 4 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment same...di**  
Confection d'accras de morue  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Samedi 4 - de 13h30 à 19h**  
**Rencontre petits kims et petits tigres, organisée par le Judo Club de Pulnoy**  
Ouvert au public - Complexe sportif J. Anquetil

**Dimanche 5 - dès 13h**  
**Grand loto annuel, organisé par le Comité de jumelage**  
Début des jeux à 14h - Entrée 5 € (1 carton, 1 part de gâteau et 1 boisson) - Gratuit pour les moins de 6 ans - Nombreux lots, dont un voyage d'une valeur de 800 €  
Places limitées - Centre socioculturel

**Lundi 6 - dès 18h30**  
**Conseil municipal**  
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

**Du 13 au 24**  
**Activités de la Mission Ados**  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Du 13 au 24**  
**Stage multisports (tennis, badminton, ping-pong), organisé par le Tennis Club du Grémillon**  
De 6 à 16 ans - En demi-journée - Inscription à la semaine  
Contact : sylvain.thuot@gmail.com  
06 81 06 47 25

**Du 13 au 24**  
**Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy**  
Sur inscription préalable

**Lundi 27 / Mardi 28**  
**Balayage des rues**  
Laissez libres trottoirs et chaussées

### MARS

**Samedi 4 - de 10h à 12h**  
**Permanence gratuite avocat**  
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Lundi 6 - de 16h à 19h30**  
**Collecte de sang organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole**  
Don possible pour les 18 ans et +  
Ouvert à tous - Centre socioculturel

**Jeudi 9 - dès 17h**  
**Assemblée générale de Pulnoy Accueil Solidarité, suivie de la Fête des 30 ans de l'association**  
Ouvert à tous - Centre de rencontre

## LE MOT DE L'OPPOSITION



**Tous nos vœux pour que 2017, année chargée en échéances électorales capitales pour notre démocratie, soit aussi une année de gestion transparente et démocratique des quelques dossiers qui nous opposent à l'équipe municipale majoritaire:**

**Organisation des Nouvelles Activités Périscolaires pour tous :**  
Arrêter de jouer sur le flou d'une gestion à deux têtes "Mairie / ALPE" et donner à ALPE la juste part des subventions de l'Etat.

**Adaptation du "Personnel Municipal" aux besoins de la commune :**  
Arrêter de mettre en avant une volonté d'optimiser pour économiser, alors que beaucoup de mesures prises font strictement l'inverse.

**Sur-urbanisation et détournement des derniers hectares verts de Pulnoy :**  
Arrêter l'entêtement solitaire de mise en œuvre de l'inutile et inacceptable projet "HABITAT-2<sup>e</sup> golf", aux alentours du collège et du cimetière paysagé.

**Mais aussi :** Arrêter la manipulation parfois grossière de la communication, tant vers les élus d'opposition (omissions calculées, accusations infondées), que vers les Pulnois (présentations trompeuses).

**Retrouvez le développement de ce sujet sur nos pages web**  
f Pulnoy autrement | pulnoyautrement.unblog.fr

Vos élus du groupe minoritaire : DEVITERNE Dominique, HAUSERMANN Patrice, CHIARAMIDA Isabelle, ENEL Jean

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

## LE MOT DE LA MAJORITÉ

L'année 2016 et son lot d'événements malheureux est terminée.

2017 s'annonce avec des échéances électorales que nous regardons avec une certaine appréhension. Quelques citoyens portent une responsabilité d'engagement dans la vie politique, dans la vie associative, dans la vie citoyenne, mais nous tous avons notre responsabilité dans l'expression de notre vote. Notre système électoral donne à chacun, s'il est majeur et français, la possibilité d'influencer, à sa manière, les choix de la société dans laquelle il vit.

« La sanction des gens intelligents qui se désintéressent de la chose publique, c'est d'être gouvernés par ceux qui le sont moins » écrit Platon.

Les prochaines élections seront un nouvel épisode de notre histoire. Ayons ce sursaut démocratique : **allons voter !**

Quels que soient les débats qui s'engageront, quelles que soient les promesses de chaque candidat, n'oublions pas les valeurs fondamentales de notre République : **Liberté, Egalité, Fraternité** ; mais aussi, à l'aube de ce monde nouveau, **Solidarité et Laïcité**.

Nous, vos élus municipaux, portons ces valeurs avec **force et conviction**, pas seulement dans nos grands projets, mais aussi dans nos actions, si petites soient elles, celles qui peuvent paraître éloignées des grands discours, mais qui sont **celles qui vous préoccupent dans votre quotidien**.

**Très belle et heureuse année 2017 !**

Le groupe majoritaire

**Samedi 11 et dimanche 12**  
**Visite de la ville de Lyon et du Musée des lumières, organisée par les Plonniers de Pulnoy**  
Sur réservation préalable

**Mardi 14 (8h-12h / 14h-18h)**  
**Mercredi 15 (8h-12h / 14h-16h)**  
**Jeudi 16 (8h-12h / 14h-18h)**  
**Vendredi 18 (8h-12h / 14h-16h)**  
**Opération Jobs d'été, organisée par la Ville de Pulnoy et le CRIJ Lorraine**  
Des centaines d'offres en France et en Europe  
Entrée libre - Espace associatif, Mairie

**Samedi 18 - dès 19h**  
**Soirée récréative de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole**  
Sur réservation préalable - Espace des 4 Vents

**Samedi 18 - de 10h à 12h**  
**Un bon moment same...di**  
Utilisation des SMS et de Facebook®  
Sur inscription préalable au PSFJ\*

**Lundi 27 - dès 18h30**  
**Conseil municipal**  
Ouvert à tous - Hôtel de Ville



## SUR RÉSERVATION, EN AVRIL

**Samedi 1<sup>er</sup> - dès 20h30**  
**"Tapis rouge" Concert-spectacle, organisé par la Chorale aux 4 Vents**  
Entrée : de 6 € à 15,50 €  
Prévente Salle Poirel - Nancy

\* Pôle Social Famille Jeunesse  
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr